

# À quoi s'attendre lors d'une demande d'aide de la FEMA

---

Release Date: Sep 9, 2021

L'aide de la FEMA ne remplace pas l'assurance, mais peut vous aider à faire face à vos besoins de base pour vous rétablir. Il s'agit en particulier d'une aide en vue de réparations essentielles à votre logement, pour trouver un logement temporaire et réparer ou remplacer certains articles domestiques.

## Réparations aux logements

- Les survivants dont les maisons ont subi des dommages du fait de l'ouragan Ida et qui ne sont pas assurés ou sont sous-assurés peuvent bénéficier de l'aide de la FEMA pour les remettre en état habitable.
- L'aide de la FEMA ne couvre que les besoins de base pour un logement — y compris les toilettes, le toit, les services publics essentiels, les fenêtres et les portes. À titre d'exemple d'articles non éligibles, on peut par exemple citer les placards non essentiels et les portes de garage.
- Il est nécessaire de procéder à une inspection du logement pour calculer et vérifier la perte.
- Pour être habitable, un logement doit répondre aux conditions suivantes :
  - L'intégrité structurelle de l'extérieur n'est pas compromise, notamment les portes, le toit et les fenêtres.
  - Les conduites d'électricité, de gaz, de chauffage, de plomberie, de raccord à l'égout et les systèmes septiques fonctionnent correctement.
  - L'intégrité structurelle des zones intérieures n'est pas compromise, notamment des plafonds et des sols.
  - [Le logement peut être utilisé aux fins pour lesquelles il est prévu.](#)
  - On peut accéder au logement et en sortir sans danger.

## Exemples

- Appareils : La FEMA peut contribuer au remplacement ou à la réparation de chauffe-eaux et de chaudières endommagés par la catastrophe. Les articles



FEMA

Page 1 of 3

non essentiels tels que les lave-vaisselles et les équipements de divertissement à domicile ne sont pas pris en charge.

- Dommages au plafond et au toit : La FEMA peut contribuer à la réparation de fuites causées par une catastrophe dans un toit endommagé, et de composants électriques tels que des plafonniers. Le coût de la réparation des taches d'importance mineure dues aux fuites du toit ne sont pas remboursables.
- Sols : La FEMA peut contribuer à la réparation des sous-planchers dans les parties occupées du logement endommagées du fait de la catastrophe.
- Fenêtres : La FEMA peut contribuer à la réparation des fenêtres brisées du fait de la catastrophe, mais pas des persiennes et des rideaux.
- Les calculs de la FEMA pour vérifier les pertes sont variables en fonction de la situation de chaque demandeur, de sorte que les aides ne sont pas les mêmes pour tous les survivants.

## Lieu d'hébergement

- Les propriétaires ou locataires peuvent recevoir une aide financière temporaire pour se loger ailleurs si un logement est inhabitable en raison de l'ouragan Ida, et si le survivant n'est couvert par aucune assurance habitation temporaire.

## Autres types d'aide

Il est possible de bénéficier d'une aide financière pour les dépenses nécessaires et importantes directement causées par la catastrophe, en particulier :

- Frais de garde d'enfants
- Frais médicaux et dentaires
- Frais funéraires et d'enterrement
- Dommages à des articles de ménage essentiels :
  - Ameublement
  - Appareils ménagers
  - Vêtements
  - Outils spécialisés et vêtements et matériel de protection nécessaires pour un travail
  - Matériel pédagogique nécessaire tel qu'ordinateurs, manuels scolaires et fournitures



**FEMA**

- Dommages à un véhicule essentiel
- Frais de déménagement et d'entreposage causés par la catastrophe
- Articles divers achetés en conséquence de la catastrophe comme un groupe électrogène, une tronçonneuse ou un déshumidificateur.



**FEMA**